

■ **Lumbu-Diambu Emmanuel**, à Le Mouret, import-ex-
port. Entreprise individuelle. (FOSC du 22.10.1998, p. 7224).
L'inscription est radiée d'office conformément à l'art. 68 al. 1
ORC, ensuite du départ du titulaire et cessation de l'exploitation.
Journal no 2503 du 13.06.2003
(01043142 / CH-217.0.113.166-8)